

L'Analyse musicale

L'analyse musicale a pour objet de rendre compte de l'organisation d'une œuvre, grâce à l'acquisition des méthodologies appropriées. Elle vise aussi à la connaissance des différents langages musicaux, de la Renaissance à nos jours.

L'UV DE DEM (INSTRUMENT OU CHANT)

Ouvert sans concours à tous les élèves du conservatoire

La durée du cycle est de 1 ou 2 ans

objectifs pédagogiques

Notions de base, méthodologie, analyse d'œuvres recouvrant le plus possible de styles, d'époques, de formes et d'effectifs différents, tenant compte du programme de concerts du CRR.
Méthodologie du commentaire d'écoute analytique
Travail personnel : Rédaction d'un commentaire de concert de la saison musicale, choisi par le professeur, en dehors des concerts auxquels l'étudiant participe.

suivi pédagogique

Les échéances de fin d'année

↳ Examen final (dès la 1^{ère} année)

Examen écrit comprenant 2 commentaires d'écoute (dont un du 20^{ème} siècle), l'analyse d'une œuvre assez brève, des questions de cours, des questions sur une page d'orchestre inconnue.

décisions du jury, récompenses décernées :

- obtention de l'UV d'analyse avec mention TB ou B (faisant partie du DEM d'instrument ou de chant)
- mention AB, ou pas de mention (donnant droit à une seconde année)

LE CYCLE SPECIALISE DEM : ANALYSE ET CULTURE MUSICALE

La durée du cycle spécialisé est de 2 ou 3 ans

admission inscription

L'admission dans ce cycle se fait uniquement sur concours :

- 2 commentaires d'écoute (dont un du 20^{ème} siècle)
- Analyse écrite d'une œuvre tonale, avec questions précises, notamment d'analyse harmonique (mise en loge 3h)

Objectifs pédagogiques Programme

Analyse détaillée d'œuvres majeures de toutes époques.
Ouverture aux différents langages du 20^{ème} siècle, par le commentaire d'écoute analytique.
Participation aux manifestations de l'établissement : notices, présentations de concerts.

suivi pédagogique

Les échéances de fin d'année

↳ Examen final (ne peut être passé en 1^{ère} année)

- Examen écrit : 3 commentaires d'écoutes d'époque et de styles différents
- Examen oral : exposé portant sur une œuvre extraite d'une liste affichée 3 mois avant l'examen, au choix du candidat.
- Bref déchiffrage (temps de préparation : 1h)

décisions du jury, récompenses décernées :

- obtention de l'UV du DEM d'analyse et culture musicales avec mention TB ou B
- mention AB (donnant droit à une 3^{ème} année)
- fin de scolarité

Le DEM d'Analyse et Culture Musicales comprend l'UV d'Analyse musicale (degré spécialisé) et l' UV de Culture musicale (degré spécialisé)